

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Six mois: 16
Trois mois: 8
Poste:
Un an: 35 fr.
Six mois: 18
Trois mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c.
Réclames: 30
Faits divers: 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 5 FÉVRIER

DEUX RÉFUTATIONS

Notre éminent confrère du Français, M. Paul Thureau-Dangin, répond en ces termes et d'une façon claire et péremptoire à deux objections que les républicains adressent, depuis quelques jours, au parti royaliste:

Expliquons-nous sur un reproche que croient pouvoir nous adresser certains journaux républicains, entre autres le Temps et la République française. A les entendre, après avoir été les contempteurs et les ennemis du suffrage universel, nous serions devenus subitement ses courtisans et ses adorateurs; après avoir été les défenseurs de la Chambre haute, nous reprendrions à notre compte le mot d'ordre de M. Madier de Montjau: sus au Sénat!

Tout est faux dans ce reproche. Nous pensons du suffrage universel ce que nous en avons toujours pensé. Nous ne sommes pas plus disposés aujourd'hui à lui attribuer l'omnipotence ou l'infaillibilité, à le reconnaître comme l'origine de tous les pouvoirs et la source de tous les droits, que nous n'étions disposés hier à lui refuser la part qui lui est due. Nous ne lui ferons pas plus la cour maintenant que nous ne l'avons injurié dans le passé. D'ailleurs, de quoi s'agit-il en ce moment? Est-ce d'une question de constitution, de théorie, de principe? Non, il s'agit seulement d'une question de fait et de conduite, et cette question est bien simple.

Il y avait, dans notre constitution, deux modes de suffrage dont aucun n'était l'idéal, mais qui pouvaient fonctionner tant bien que mal et donner par leur réunion une expression plus ou moins exacte de la volonté nationale. Nous étions disposés à nous en servir, sans nous arrêter, pour le moment, à ce qu'ils avaient de défectueux.

C'est alors qu'avec une impudence sans précédent, le gouvernement a faussé l'un de ces modes de suffrage et l'a réduit à n'être qu'un instrument de candidature officielle,

un procédé de tricherie électorale. N'est-il pas naturel que nous nous reportions alors vers l'autre mode de scrutin? Non que nous le jugions plus parfait que dans le passé, mais il a cet avantage d'être sinon impossible, du moins plus difficile à falsifier; en dépit de tous les efforts de candidature officielle, — et Dieu sait ce que nous verrons en ce genre aux prochaines élections, — l'opinion de la nation a plus de chance de se faire jour.

Voilà toute l'explication de notre conduite. Et ne dirait-on pas vraiment que ce soit la première fois que les conservateurs sont ainsi amenés par les circonstances à demander au suffrage universel de libérer et de sauver leur pays. Ils le lui ont demandé, sans succès, nous le reconnaissons, au 46 Mai. Mais qu'on ne l'oublie pas, ils l'avaient demandé avec succès, au contraire, en février 1871.

Pour le Sénat, la question n'est ni moins simple ni moins claire. Nous estimons plus que jamais deux Chambres nécessaires et nous désirons vivement que celle qui est destinée à servir de contrepoids et de frein aux entraînements souvent aveugles de la démocratie conserve toute son autorité et son prestige. Mais, si aujourd'hui le Sénat a perdu cette autorité et ce prestige, est-ce notre faute? Est-ce nous qui, pour bien montrer au pays que le volontaire d'un Sénat ne pouvait avoir aucune valeur, avons fait les décrets du 29 mars au lendemain du jour où le Sénat venait de repousser l'article 7? Est-ce nous qui avons mené campagne pour mutiler ses attributions? Est-ce nous qui avons prêché que son devoir était de toujours céder, et qui l'avons menacé et injurié quand il tardait seulement à le faire? Est-ce nous enfin qui lui avons causé un tort plus grand encore en l'amenant tant de fois, par séduction ou violence, à voter noirement contre sa conscience? Chute profonde dont une Assemblée ne se relève plus, car, du coup, elle perd et le droit au respect des autres et la possibilité de se respecter elle-même.

Aujourd'hui, que faisons-nous? Nous

constatons avec regret une annulation politique, une déchéance morale qui ne sauraient nous être imputées. Cette œuvre mauvaise a été faite malgré nous, contre nous, non par nous.

La contradiction qu'on prétend relever dans notre conduite et dans notre langage n'existe donc pas. La palinodie est ailleurs; elle est dans la conduite et le langage de ces radicaux qui, après avoir débâté contre le suffrage particulier d'où sortait le Sénat, s'y sont subitement cramponnés, après l'avoir préalablement falsifié à leur profit; qui, après avoir proclamé tapageusement, comme un dogme démocratique, que toute représentation devait émaner du suffrage universel direct, ont refusé d'appliquer ce suffrage au Sénat quand cela ne dépendait que d'eux.

Elle est le fait de ceux qui, après avoir injurié, mutilé, déconsidéré la Chambre haute, semblent vouloir s'y préparer une sorte de Bastille pour braver de là le juste soulèvement de l'opinion publique; tactique puérile, du reste, car l'histoire du Sénat de 1814 est là pour nous dire dans quelle mesure le gouvernement qui a avili une Assemblée, peut compter sur elle pour le défendre au jour du péril.

Paul THUREAU-DANGIN.

UN EFFET DE PERSPECTIVE.

La Chambre a voté le maintien du réseau des chemins de fer de l'Etat.

Sans doute la continuation de l'exploitation gouvernementale est une excellente chose, et a donné les résultats les plus satisfaisants. Elle a permis, en effet, d'abaisser les tarifs, dit le ministre des travaux publics, sans détrimement pour les recettes. C'est admirable, l'exploitation fait ses frais; elle produit même tous les ans quelques millions de bénéfice net...

Vous ne vous attendiez pas à cela; moi non plus.

Parbleu! c'est ce qu'on appelle, en comptabilité, un effet de perspective.

62 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE VIII

EN PLAINE.

Lorsque M. Jules eut disparu dans le sentier, Rouget se retourna vers ses trois amis et leur serra la main. Il était surtout heureux de retrouver Eugène Carrou.

— Il y a longtemps, lui dit-il, que je ne t'avais vu, mon cher Potard, que deviens-tu? que fait ton père?

— Nous chassons, répondit le Potard. Nous braconnons, comme d'habitude. Ce matin, nous avions rendez-vous avec Fauchoux et Besson pour le retrouver et le défendre au besoin contre le vieux Michel. Le père Pouplard nous avait prévenus de l'expédition qui se préparait.

— Nous sommes allés au Centre, reprit Besson, mais nous n'avons trouvé que la mère Mareau. Sais-tu que Mareau et son fils sont arrêtés?

— Non.

— Deux gendarmes sont venus vers quatre ou cinq heures pour les emmener à Durtal.

— Que leur reproche-t-on?

— De l'avoir donné asile.

— Pauvres gens! dit Rouget. Je porte malheur à tous mes amis.

— Cela ne fait rien. On ne te trahira pas.

— Comment se fait-il, cependant, que le vieux Michel ait eu que je couchais au Centre. On l'aura prévenu.

— Avais-tu révélé la retraite à quelqu'un?

— Non..., c'est-à-dire...; attendez! j'en avais parlé au père Davré, de la Truelle.

— Ah! s'écria Fauchoux, en brandissant son fusil. Je m'en doutais. C'est lui qui l'aura trahi.

— Il faut faire justice, dit le Potard. Je passerai chez lui ce soir, et je mettrai tout à feu.

— Non, reprit Besson. Il faut auparavant être sûr que c'est lui qui a fait le coup. Nous le ferons comparaître au carrefour de la Mort-au-Brac, devant le père Pouplard, et là, nous le jugerons.

— C'est cela, dit Rouget. Ne nous occupons plus de lui, et donnez-moi conseil. La situation devient critique. Je ne sais plus ce que je dois faire, d'autant que mes pieds me font beaucoup souffrir.

— Pourquoi?

— A cause de ma chute, ce matin, du toit du Centre; je ne croyais pas que ce toit fût si élevé.

— Oui: la mère Mareau nous en a parlé. Elle ne

pouvait croire que tu eusses fait un tel saut.

— Tu vas nous raconter cela, Rouget, dit Besson, et nous dire où tu as rencontré le sanglier sur lequel nous avons tiré.

— L'avez-vous tué?

— Non. Il nous a échappé. Mais il est malade. Il a une patte cassée.

— Eh bien! venez par ici, mes amis. Je vais vous faire une surprise agréable.

Les quatre amis reprirent leur marche vers le nord. Le sentier étant très-étroit, ils allaient à la file indienne. Rouget les précéda.

Le braconnier s'arrêta à l'endroit où il avait rencontré les sangliers, s'avança vers la petite mare, écarta les épines, et montra à ses amis le marcassin étendu sur le dos.

— Bravo! bravo! s'écrièrent les trois braconniers. Voilà notre déjeuner tout trouvé.

— C'est à merveille, dit le Potard, car j'ai grand faim. Mais où faire cuire cet animal?

— Ne vous inquiétez pas de cela, répondit Rouget, en saisissant le jeune marcassin par les pattes. Laissez-moi faire.

Besson vint aider Rouget. En une minute, l'animal fut enlevé de la mare et amené dans le sentier.

— Emportez-le tel qu'il est, dit Louis. Nous avons encore quelques centaines de mètres à parcourir, et nous serons en sûreté.

Besson et Fauchoux portèrent le marcassin: le

Potard se tint à l'arrière-garde pour éviter toute surprise, et Rouget, après avoir rechargé son fusil, ouvrit la marche.

Les quatre hommes gravirent ainsi la colline qui se dressait devant eux. Peu à peu, le sentier s'élargit: les racines devinrent moins épaisses, et les arbres plus nombreux et plus gros. Le terrain leur était propice. C'était un sol mêlé de petites pierres qui roulaient sous les pieds.

Plus d'une fois, Besson, qui n'était pas très-agile, faillit tomber.

— Où nous conduis-tu, Rouget? demandait-il. Je n'ai jamais vu cette partie de la forêt.

— Ni moi, reprénaient Fauchoux et le Potard.

— Venez toujours, disait Rouget, dont la silhouette se perdait derrière les troncs d'arbres.

Après un quart d'heure de marche, les quatre amis parvinrent à un bouquet d'épais et jeunes sapins poussés en taillis autour de deux ou trois vieux arbres qui semaient leurs graines tout autour d'eux.

Rouget entra dans ce taillis et disparut aussitôt. Les trois braconniers se hâtèrent de le suivre.

La sapinière n'était pas large: elle n'occupait que le sommet de la colline, à peine un demi-hectare.

Rouget s'arrêta au pied du plus gros sapin, et déposant son fusil:

— Regardez maintenant, dit-il à ses amis,

d'exploitation proprement dites. Ici encore il faut se méfier des chiffres officiels.

Au lieu d'inscrire en dépense la totalité des sommes déboursées dans chaque exercice pour l'entretien de la voie et de ses dépendances, l'administration en porte une partie au compte de premier établissement. C'est un moyen fort commode de réduire la dépense apparente, d'autant plus commode que le contrôle de la Cour des comptes est impossible sur ce point.

En 1883, on a pu, par cet artifice, faire disparaître 2,046,000 fr. du compte des dépenses de l'exploitation. Cette rectification effectuée, on voit ce que deviennent les 3 millions de recette.

Il faut, a-t-on dit à la Chambre, maintenir l'exploitation de l'État pour fournir de bons exemples aux compagnies.

Eh bien ! l'exemple est joli ! c'est idéal. Pourquoi ne pas aller plus loin ? Pourquoi ne pas forcer les compagnies à copier exactement l'administration de l'État ?

Six mois de ce régime-là suffiraient pour les ruiner à tout jamais.

## 150,000 FRANCS PIÈCE.

Waldeck et Ferry — il faut leur rendre cette justice — ont parfaitement conscience de leur impopularité ; ils savent quels sentiments ils inspirent à tous ceux des Français qui ne sont ni leurs valets ni leurs complices. Or, les élections sont proches ; bientôt les ministres et députés comparaitront devant leur juge, qui est le Suffrage universel.

Des accusés aussi compromis n'auront jamais trop de défenseurs. Leur cause est tellement mauvaise que l'acquiescement paraît incroyable. Il est donc nécessaire, il est même urgent d'agir dès maintenant sur l'esprit des jurés — nous voulons dire des électeurs. Et combien de plaidoyers habiles ne faudra-t-il pas pour obtenir seulement des circonstances atténuantes ?

Le plus commode de tous les ministres s'est dit tout cela, et, sans plus attendre, il s'est occupé activement d'organiser par toute la France une presse dévouée au ministère. Des journaux ont été fondés ; d'autres se sont vendus, d'autres ont créé des « éditions populaires » destinées à faire pénétrer jusqu'au fond des campagnes les plus reculées les mensonges de la politique gouvernementale et l'apologie des hommes qui ruinent et déshonorent notre malheureux pays.

Nous pourrions citer les noms de trois journaux de Paris qui viennent d'être achetés, il y a peu de jours, par Waldeck-Rousseau. Mais une assez grosse difficulté a surgi : les feuilles en question ne faisaient pas de brillantes affaires ; leur bilan collectif se solde par un passif de quinze cent mille francs, qu'il faut absolument combler. Avec quoi paiera-t-on ? La caisse des fonds secrets est à sec ; puis le ministère a besoin de toutes ses ressources pour organiser la pression électorale et soutenir la candidature officielle, qui va s'étaler avec

plus d'effronterie que jamais. Comment faire ? Où trouver les quinze cent mille francs indispensables ?

Waldeck-Rousseau a eu tout-à-coup une idée lumineuse : si les fonds secrets sont épuisés, la liste des membres de la Légion d'Honneur est toujours ouverte ; et tant de gens ont envie de voir le ruban rouge orner leur boutonnière ! Eh bien ! mais rien de plus facile que de les contenter : qu'il s'en trouve seulement dix pour réunir les quinze cent mille francs dont le ministère a besoin, et la Légion d'Honneur comptera dix chevaliers de plus.

Le mot d'ordre est donné ; on cherche dix imbéciles qui soient disposés à verser des-mains de Waldeck 150,000 francs chacun, et on les trouvera, n'en doutez pas. Déjà un notable commerçant, bien connu dans Paris, s'est déclaré prêt à passer à la caisse. D'autres vont se présenter, la main pleine de billets de Banque. Il faut donc se hâter.

Qui veut des croix d'honneur ? Nous avons marchand à 150,000 francs pièce.  
Avis aux amateurs !

## Chronique générale.

### LE SERVICE DE QUATRE ANS.

Ainsi que nous l'avons dit hier, le général Lewal propose de fixer la durée du service à quatre ans, tout en déclarant en fait qu'il libérera les hommes au bout de trois ans. Mais en droit il ne veut pas supprimer la durée de quatre ans, parce que, si l'expérience du service de trois ans ne réussissait pas, il n'aurait qu'à demander aux Chambres de modifier la loi. En outre, la durée de quatre ans étant indispensable pour certaines armes, notamment la cavalerie, il sera possible de conserver les hommes pendant ce temps. Le ministre n'accepte pas l'incorporation totale du contingent annuel à raison des difficultés budgétaires. Il propose un système d'équivalence des charges substituée à l'égalité absolue. Les hommes reconnus suffisamment instruits seraient libérés après une année de service, mais à la condition de rester pendant deux ans dans la disponibilité, c'est-à-dire d'être soumis à l'éventualité d'un rappel sous les drapeaux.

D'ici aux élections générales, le gouvernement emploiera tous les moyens pour atténuer la crise économique et imprimer aux affaires une reprise qui sera plus ou moins factice. Il y a sur le choix des moyens de fréquents conciliabules entre les ministres du commerce, des travaux publics, de l'agriculture et des finances.

La commission du budget a entendu hier M. Fallières, ministre de l'instruction publique, sur le projet relatif à la caisse des écoles.

### COMMISSION DE L'ARMÉE.

Le ministre de la guerre s'est rendu hier devant cette commission. La discussion s'est engagée entre le général Lewal et M. Ballue au sujet de l'incorporation totale ou partielle du contingent.

Le général soutient qu'il serait impossible d'incorporer le contingent tout entier sans gréver le budget de charges extraordinaires qu'il ne peut supporter.

Une discussion s'engage sur le chiffre que coûte annuellement chaque homme.

Le ministre l'évalue à plus de 700 fr., M. Ballue à moins de 500 fr.

Les contradictions qui sont relevées dans les conversations du ministre de la guerre avec divers députés sont l'objet de vifs commentaires. Le général Lewal tolère difficilement l'opposition qui peut lui être faite sur les moindres détails ; aussi pense-t-on que son passage au ministère ne sera pas de longue durée.

### CHINE ET TONKIN.

La constatation de la résistance rencontrée par nos troupes à Kelung a produit une très-pénible impression dans le monde parlementaire. Cette impression est aggravée par la nouvelle du retard de la marche de nos troupes vers Lang-Son. L'organisation incomplète des moyens de transport est la cause de ce retard. Le gouvernement fait dire qu'il n'attend pas de nouvelles de cette expédition avant une dizaine de jours.

### LE TRANSPORT DU MATÉRIEL.

Une lettre d'Hanoï datée du 10 décembre contient le passage suivant que nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Jusqu'à présent, les transports ne se faisaient guère qu'à dos d'hommes ; à peine pouvait-on utiliser les petits chevaux du pays ou les mulets venus de France.

» Le général Brière de l'Isle, qui a longtemps séjourné aux colonies et notamment au Sénégal, a transformé complètement les moyens de transport en usage ; il a fait acheter 300 paires de bœufs que nous avons été chargés de dresser.

» Bien que ce ne soit guère là la mission d'un soldat, l'expérience a réussi et nos six cents ruminants sont prêts à être attelés à des voitures pour accompagner la colonne expéditionnaire qui doit prochainement quitter Hanoï.

» Il y aura donc 300 voitures remplies de matériel, de vivres et de munitions. A défaut d'autre preuve, celle-là suffit pour montrer que nous sommes à la veille de frapper un grand coup. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 février.

L'animation se continue sur notre place et principalement sur le marché des rentes françaises. En effet, nos fonds publics ont un courant très-

actif de demandes qui les font progresser : le 3 0/0 à 80.70, l'amortissable à 82.52, le 4 1/2 à 109.37. Le Crédit Foncier est aujourd'hui beaucoup plus animé que dans la séance précédente, l'action progresse à 1,325.

Les obligations de cette Société continuent à être très-recherchées, car indépendamment des chances de tirages, ces valeurs offrent un placement de premier ordre.

L'amélioration s'étend également aux actions de la Banque d'Escompte qui s'avancent à 563.75.

La Banque de Paris monte au cours de 732.50. La Société Générale maintient son cours de la veille en grande fermeté.

Le Rio-Tinto a un excellent courant de bonnes demandes au cours de 320.

Sur les Chemins Méridionaux, l'activité est très-grande au prix de 680.

L'amélioration du cours de nos rentes est très-profitable à l'Italien qui poursuit sa marche ascendante au cours de 93.02.

Dans le groupe des chemins français, nous enregistrons la lourdeur du Lyon à 1,275 ; Nord à 1,677.50, Midi à 1,170, et l'Orléans plus ferme à 1,370.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous publierons demain une nouvelle lettre de M. Paul Prouteau sur les Tramways Saumurois, en réponse à l'article de M. Paul Ratouis.

### CRUE DE LA LOIRE.

Le préfet d'Indre-et-Loire a reçu du préfet du Loiret la dépêche suivante :

« Orléans, 3 février, 3 h. 49 soir.

» Une crue se manifeste en Loire.

» On présume que le maximum aura lieu à Orléans, le 5 février dans l'après-midi, et qu'il s'élèvera à environ 4 mètres 80.

» Aucune crue importante n'est annoncée en ce moment sur le Cher et la Vienne. »

D'après une dépêche du préfet de Tours, on pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs ci-après :

A Amboise, 2 m. 80 le 6, vers midi.

A Tours, 2 m. 20 le 6, vers le soir.

A Langeais, 2 m. 40 le 7, vers 4 heures du matin.

### CHEMINS DE FER EN MAINE-ET-LOIRE.

A propos de la lettre que nous avons reproduite hier, l'Union de l'Ouest publie les lignes suivantes :

« M. Raynal, ministre des travaux publics, a écrit, un jour ou l'autre, à M. le député Benoist, que la ligne de La Flèche à Saumur, dans la partie comprise entre La Flèche et Baugé, sera mise en exploitation dès que cette partie sera terminée. Mais quand sera-t-elle terminée ? Et à qui fera-t-on croire qu'elle sera terminée avant la partie de Saumur à Baugé ?

» Autre affaire. Le Patriote assure que la ligne de La Flèche à Angers, y compris le raccordement de la Maître-Ecole, sera terminée et mise en exploitation au plus tard (sic) le 15 février courant.

» Nous prenons date. »

Les braconniers s'arrêtèrent à leur tour, laissèrent à terre le marcaissin, et entourant le vieil arbre, jetèrent les yeux autour d'eux.

Le spectacle était enchanteur.

Cette colline était un des points les plus élevés de cette région boisée. De la hauteur où ils se trouvaient, les quatre braconniers dominaient presque toute la forêt.

D'un côté, on voyait le clocher de Durtal et celui de Daumeray ; de l'autre, on apercevait les hauteurs de Saint-Denis-d'Anjou et de Sablé.

Autour d'eux, s'étendait la forêt ; mais à leurs pieds se trouvait cette barrière impénétrable de ronces, d'ajoncs, d'épines noires entremêlées, qui s'élevait au fond du ravin et formait un cercle parfait dont la colline était le centre.

— Magnifique ! magnifique ! murmurait Besson.

— Et bien trouvé, s'écria Fauchoux. Qui pourrait nous surprendre ici ?

— En effet, dit le Potard. On aperçoit au loin la forêt, et avant que les gendarmes et les soldats aient pu traverser le ravin, nous serions loin.

Rouget, en écoutant ses amis, souriait avec satisfaction. Il était sensible aux éloges qu'on lui décernait.

— Maintenant, dit-il, ne perdons pas de temps et déjeunons. Fauchoux fera la cuisine : nous avons le rôti, voici le vin.

Louis souleva une pierre cachée sous les basses

branches d'un jeune sapin, et montra à ses amis plusieurs bouteilles de vin blanc placées là en réserve.

— Tu as donc partout des cachettes ? demanda le Potard.

— C'est la dernière, répondit tristement Rouget. Toutes les autres ont été découvertes.

— Allons, Fauchoux, s'écria Besson, dépouille et taille le marcaissin ; je vais chercher du bois.

Une demi-heure après, les quatre braconniers étaient tranquillement assis autour de la pierre sur laquelle fumaient les tranches grillées du jeune sanglier. Rouget avait raconté à ses amis toutes les péripéties de sa lutte contre le vieux Michel, puis il était tombé dans un profond silence, répondant distraitemment aux questions qui lui étaient faites.

A la fin, le Potard s'aperçut que son ami ne mangeait ni ne buvait comme à l'ordinaire.

— Qu'as-tu donc, Rouget ? lui demanda-t-il. Tu es triste comme la mort et tu ne prends pas part à notre festin. C'est pourtant bon d'être ainsi réunis.

— C'est vrai, dit Rouget, je suis heureux de vous revoir, mais je ne sais pourquoi je suis si triste.

— As-tu des pressentiments ?

— Oui, je suis découragé. Il me semble que la lutte va bientôt finir, et que je suis à bout de forces et de ruses. Je pense aux Mareau et à d'autres fermiers qui sont en prison pour moi : je pense aussi à ceux qui me trahissent. Il y a partout

des gendarmes et des soldats. Je ne puis faire cent pas en forêt sans être obligé de me cacher. La chasse devient presque impossible. Les amis qui avaient l'habitude de me prendre mon gibier et de me donner en retour de la poudre, du pain et du vin, n'osent plus venir me trouver. Je vous le dis, mes amis, avant peu je serai arrêté, à moins que je ne meure de faim ou de froid dans quelque trou.

Les braconniers, en écoutant ces sinistres prédictions, avaient cessé de manger.

— Diable ! dit Fauchoux, tu n'es pas gai, ce matin, Rouget.

— Comment voulez-vous que je le sois, quand j'ai pensé qu'à cette heure les pauvres Mareau sont en prison à cause de moi.

— Bah ! dit le Potard, ils en seront quittes pour quelques jours de repos : le gouvernement les nourrira.

— Et la mère Mareau ?...

— Nous aurons soin d'elle et de ses bestiaux.

— C'est bien ; faites-le pour moi. La pauvre femme doit être bien malheureuse.

Besson, qui, jusque-là, n'avait rien dit, éleva tout à coup la voix :

— Veux-tu mon avis ? demanda-t-il à Rouget.

— Oui.

— Eh bien, tu devrais quitter la forêt. Je crois, comme toi, que tu n'y resteras pas un mois sans être pris. Le vieux Michel ne te laissera pas un jour

de répit. Je suis sûr qu'à cette heure il prépare une nouvelle expédition.

— Où veux-tu que j'aille ?

— En plaine.

— En plaine ! je serais arrêté demain.

— Non ! non ! on ne te connaît pas. Tu passeras partout sans danger.

Fauchoux partagea complètement cet avis.

— Besson a raison, dit-il. La plaine est, en ce moment, plus sûre que la forêt. Viens à Morannes ; je connais là des retraites où personne ne pourra te prendre. Et puis, le brigadier de Morannes, Vasseau, n'est pas adroit comme le vieux Michel.

Le Potard protesta :

— Vous ferez arrêter Rouget avec vos plans, dit-il. La forêt est grande et on peut trouver de nouvelles retraites. Mon père et moi nous en connaissons.

— Non, reprit Besson. Voici ce qu'il faut faire : que Rouget vienne en plaine pendant quelques mois et se cache bien ; les gendarmes et les soldats le chercheront en forêt. Puis, quand ils auront fouillé tous les buissons, ils se décourageront et cesseront leurs poursuites. Alors Louis reviendra en toute sécurité.

Il y eut, parmi les braconniers, un silence approbateur. Le Potard lui-même convint que l'idée de Besson était bonne.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

THEATRE DE SAUMUR.

Nous rappelons la représentation du Député de Bombignac, qui aura lieu ce soir jeudi. Les interprètes sont des artistes avantageusement connus et plusieurs d'entre eux se sont déjà fait applaudir à Saumur.

La direction d'Angers nous annonce pour lundi prochain le Barbier de Séville, avec Mmes Dorian, Cantrelle, MM. Grandville, Dechesne, Neveu et Bastin dans les principaux rôles.

LE CONCERT D'HER SOIR.

Nous n'avons pu, à notre grand regret, assister au second concert de la musique municipale. On nous dit qu'il y avait foule, comme toujours. M. Marliac n'avait pu se rendre à l'invitation. Néanmoins la soirée a été aussi brillante qu'on pouvait l'espérer. L'excellent violoncelliste, M. Weber, a été justement applaudi, de même qu'un jeune artiste de Tours qui a dit supérieurement les morceaux annoncés au programme. La musique municipale, qui fait de sensibles progrès et mérite les encouragements, a recueilli également les suffrages de l'auditoire.

Des troupes parisiennes donnent en ce moment des représentations autour de nous, à Tours, Poitiers, etc., et nous n'avons pas appris que l'une d'elles veuille diriger ses pas vers Saumur. Ainsi, M. Talbot, de la Comédie-Française, joue le Bourgeois Gentilhomme, de Molière, et le Philosophe sans le savoir, de Sedaine; Mme Agar paraît dans la tragédie de Corneille, Polyucte; enfin, Mlle Scriwaneck donne une représentation des Enfants de Paris, où elle joue le rôle de Sallan, une de ses créations du théâtre des Variétés.

TOURS.

Le Voyage au Caucase a obtenu, à Tours comme à Angers, beaucoup de succès. L'Indépendant d'Indre-et-Loire, après avoir parlé des représentations données par Talbot et Mme Agar, s'exprime en ces termes :

« Malgré toute l'estime et l'admiration que je professe pour le grand art et ses interprètes, je suis obligé de constater que le succès de la semaine a été pour le Voyage au Caucase, le désopilant vaudeville qu'on nous représentait samedi soir.

« Cette pièce a été créée, il y a quelques mois seulement, au théâtre de la Renaissance où elle a obtenu un plein succès. »

Notre confrère donne ensuite une analyse de la pièce et ajoute :

« Ces trois actes du plus franc comique n'ont été qu'un long éclat de rire... »

« Ils ont l'avantage d'être supérieurement interprétés par la troupe de M. Taillefer.

« C'est Plet, du Palais-Royal, qui joue le rôle de Chapuzot avec toute la bonhomie qu'on lui connaît.

« Nous retrouvons, dans le rôle de

Schamyl, un artiste de talent, Howey, que nous avons applaudi dans maintes tournées et tout récemment dans celle des Pattes de Mouche.

« Mme Pauline Luigini, aujourd'hui Mme Taillefer, la créatrice à Bruxelles de la Fille Angot et de tant d'autres pièces à succès, a bien voulu se charger du rôle de Kadoudja. Elle l'a fait par obligeance et par amour matrimonial, m'a-t-elle dit; le mot est trop joli et je suis trop bavard pour résister au désir de le citer.

« Mmes Marie Protat, Diska, Alice Brunet, MM. Chambly et Lagrange complètent un ensemble d'artiste de talents.

« J'apprends, au moment de terminer ma chronique, qu'en raison du succès obtenu samedi soir et à la demande de plusieurs personnes, M. Taillefer veut bien revenir nous donner une seconde représentation du Voyage au Caucase. Cette représentation aurait lieu le samedi 14 de ce mois. »

LES TRAMWAYS DE TOURS.

Hier est paru à l'Officiel un décret du Président de la République déclarant d'utilité publique l'établissement d'un embranchement prolongeant le réseau des tramways de Tours depuis la barrière de Vouvray jusqu'au départ de Saint-Symphorien.

DEUX MORTS SUBITES.

Une dame G., d'Amboise, se promenait dans son jardin. Tout à coup elle tomba morte. Vivement émotionné, son mari s'éleva immédiatement et mourut à une heure d'intervalle. Triste !

UN NOUVEAU SUCRE.

On annonce la découverte à Lyon d'un nouveau procédé de fabrication de sucre qui entraînerait une véritable révolution dans cette industrie: il ne s'agirait rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre. Jusqu'ici la pomme de terre n'avait fourni que de la glucose.

Par le moyen de l'électricité, on serait arrivé à extraire non plus de la glucose, mais du saccharose ou sucre cristallisable identique au produit extrait jusqu'ici de la canne à sucre et de la betterave.

Plusieurs des grands industriels de France et de l'étranger, notamment de Paris et de l'Angleterre, sont venus à Lyon pour constater la réalité de cette découverte et étudier les moyens d'application industrielle.

Ces industriels ont, nous dit-on, été fort impressionnés par les expériences auxquelles ils ont assisté.

Le DOCTEUR J.-A. FRESCO, Chirurgien-Dentiste de Londres, appelé à Saumur par plusieurs de ses clients, nous prie d'informer sa clientèle qu'il consultera à l'Hotel de la Paix les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 février prochain. Opérations et pose de dents sans aucune douleur.

Malgré la fermeture de la chasse, les personnes qui désirent manger un bon Civet de Lièvre en trouveront de tout préparés chez DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean (prix de la boîte : 2 fr. 25 et 4 fr.); il suffit de le réchauffer au bain-marie 20 minutes avant de servir.

Viennent de paraître les livraisons 4 et 2, illustrées (16 pages), vendues ensemble 5 centimes seulement, d'une nouvelle publication intitulée : LE CAPITAINE MANDRIN, grand roman d'aventures historiques et dramatiques. Nulle existence n'est plus romanesque. Aucun récit n'est plus émouvant. De la première à la dernière ligne, ce roman offre un intérêt toujours croissant.

CONSEILS ET RECETTES.

GUÉRISON DES GERÇURES. — Parmi les grands et petits inconvénients de l'hiver, les gerçures aux mains tiennent une place importante, et beaucoup de nos aimables lectrices sont certainement plus désolées de leurs mains gerçées que d'un rhume fatigant.

Aussi, nous croyons leur faire plaisir en leur recommandant, d'après le Petit Journal de la Santé, par les temps froids, de s'appliquer sur les mains, tous les soirs en se couchant, de la glycérine mélangée de tannin et le tout liquéfié par de l'eau de roses (50 centigrammes de tannin suffisent pour 20 grammes de glycérine). Cette mixture adoucit et assouplit la peau et vaut tous les produits pompeux de la parfumerie.

LEÇONS DE DANSE

M. Ed. BERTRAND, professeur de danse et de maintien, à Tours, étant demandé à Saumur pour des leçons de danse; le mardi et le vendredi, se met à la disposition des personnes qui désireront l'honneur de leur confiance. S'adresser hôtel de la Paix.

Un véritable ami. — Chadoir, commune de Chomelix (Haute-Loire), le 29 juillet 1884. — Monsieur Fanyau. Je ne puis m'empêcher de vous témoigner toute ma reconnaissance pour le grand bien qu'ont produit votre Tisane Américaine et vos Pilules des Shakers. Depuis quatre ans j'étais abandonné des médecins; je souffrais des voies digestives et urinaires, et continuellement je ressentais au côté gauche une douleur qui m'empêchait de prendre aucun repos. Avec cela pas d'appétit et des vomissements après chaque repas, quelque léger qu'il fût. Quelques flacons de votre Tisane ont fait disparaître toutes mes souffrances; aujourd'hui je suis complètement guéri. C'est un de mes voisins et amis qui m'a conseillé de prendre votre remède et, grâce à lui, je suis guéri. Votre Tisane Américaine des Shakers aura un grand renom dans ce pays par l'effet qu'elle a eu sur moi, car personne ne pouvait croire à ma guérison. Croyez à ma reconnaissance et recevez, etc. Malgoué fils. Prix 4 francs 50 la bouteille. Brochure gratis dans toutes les bonnes pharmacies, ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, Fanyau, pharmacien, Lille.

Théâtre de Saumur

Tournée artistique. — Répertoire de la Comédie-Française.

Direction, M<sup>me</sup> D'ASKOFF. — Administrateur, M. DUSART.

JEUDI 5 février

AVEC LE CONCOURS DE

M. PAUL SCHAUB, du Vaudeville. — M<sup>me</sup> D'ASKOFF, des théâtres de Paris et de Russie. — M<sup>me</sup> COBLENTZ, de la Comédie-Française. — M<sup>me</sup> ENGLEBERT, du Gymnase. — M. DARMAND, des Bouffes. — M. DERROY, de la Gaîté. — M. E. LEO, des Variétés. — M. LEBON, du Palais-Royal.

LE DÉPUTÉ DE BOMBIGNAC

Comédie en 3 actes, de M. Bisson, Représentée la première fois à la Comédie-Française, le 28 mai 1884.

DISTRIBUTION :

Le comte de Chantelaur..... MM. Paul Schaub. Pinteau..... Léo. Des Vergettes..... Deroy. De Morard..... Darmand. François..... Lebon. Hélène..... M<sup>me</sup> D'Askoff. La marquise de Cernois..... Coblenz. Renée de Cernois..... Englebert.

LE CHEVALIER BAPTISTE

Comédie en 1 acte, du théâtre du Gymnase, de MM. Alexandre Bisson et Sylvane.

Distribution :

Baptiste..... MM. Deroy. Du Tilleul..... Darmand. Ernest Pitel..... Lebon. M<sup>me</sup> du Tilleul..... M<sup>me</sup> D'Askoff. Suzette..... Englebert.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 5 février.

Par indisposition de M. Grandville, premier ténor, changement de spectacle.

LA FILLE DU RÉGIMENT, opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti.

TROIS FEMMES POUR UN MARI, comédie-bouffe nouvelle en 3 actes.

Samedi 7 février.

LA PRINCESSE JAUNE, opéra, musique de Camille Saint-Saëns.

Dimanche 8 février.

GILLETTE de NARBONNE, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique d'Audran.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hotel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ONCLE HÉGÉSIPPE

Après une pause qui me parut bien longue, il rompit le silence profond qui régnait dans la chambre.

« Frédéric, me dit-il, tu ne me demandes plus pourquoi je ne me suis pas marié ? »

Cette parole fit sur moi un effet terrible. Il s'agissait bien de cette vieille question; que l'oncle Hégésippe se fût ou non marié, je m'en souciais en ce moment comme d'un roman de madame de Genlis. Je pensais à moi; pourquoi venait-il me parler de lui? Faire intervenir son passé dans la discussion me semblait au moins d'une étrange importance.

Je restais ébahi; mon oncle reprit d'un air narquois :

« Veux-tu que je satisfasse ta curiosité si longtemps mise à l'épreuve ? »

Je balbutiai une réponse d'assentiment; il s'en contenta, et, sans remarquer l'expression maussade de mes traits, après avoir allumé sa pipe, commença.

Dès les premiers mots, je compris qu'il serait impitoyable et ne me ferait pas grâce d'un détail.

« A dix-huit ans, dit-il, j'étais un fort joli garçon, bien tourné, mis toujours à la dernière mode. »

Je jetai sur mon oncle un regard dont l'interprétation ne prêtait pas à l'équivoque.

« Cela peut te sembler drôle, reprit-il, à la vue de ma grosse figure, de ma démarche pesante et de mon costume antédiluvien. Ne t'en déplaîse, c'était ainsi. Je ne veux pas dire que je faisais l'admiration des jeunes filles, mais plusieurs me trouvaient à leur goût, et entre autres mademoiselle Victoire Keiser, la fille du percepteur. Elle ne ressemblait pas à Gertrude; mais je te jure qu'elle était aussi jolie. Allons, ne t'en formalise pas, mon garçon, je ne renouvellerai pas la comparaison. »

Il rit de bon cœur en vidant son verre, puis reprit :

« Celle que nous préférons, vois-tu, est toujours belle entre toutes, et j'aimais Victoire. Ce n'était un secret ni pour elle ni pour personne dans notre petite ville. Enfants, nous avions joué ensemble, et nos parents ne se cachaient pas pour dire qu'ils nous destinaient l'un à l'autre.

Quand vint l'âge de l'adolescence, une sorte d'admiration se mêla à l'affection qu'elle m'inspirait. Je me serais indigné si l'on avait prétendu qu'il y avait des yeux plus beaux que ses yeux noirs, de plus beaux cheveux, un ensemble plus complet de perfection; s'il se passait un jour sans que je la

visse, le soir j'attendais plus longtemps le sommeil; j'aspirais en quelque sorte les paroles qui sortaient de ses lèvres roses, j'étudiais avec anxiété ses regards pour savoir si elle était joyeuse ou triste. Une inflexion de voix moins affectueuse me rendait tout soucieux; j'étais à la merci des caprices de son caractère vif et fantasque, je ne les discutais pas, mon culte touchait à l'idolâtrie.

Le jour où mon rêve de bonheur devait se réaliser était proche, je comptais avec impatience les mois et les semaines. Elle, cependant, bien sûre de moi, affectait de douter de mes sentiments et les mettait à de continuelles épreuves; je ne m'en plaignais pas, j'étais heureux de trouver l'occasion de les affirmer.

Par une belle journée de juin, nous étions ensemble dans le jardin de son père, tout près d'un puits profond. J'avais repris le thème accoutumé de mon dévouement sans limites. Elle m'écoutait avec un sourire qui semblait impliquer le doute et la défiance.

« Tout cela est bel et bien, dit-elle, les promesses sont faciles, mais quand il s'agit d'en venir aux effets, il faut en rabattre. »

Je protestai; tout en m'écoutant, elle laissa tomber dans le puits un mouchoir de batiste, et jeta un cri de regret.

Déjà j'avais saisi les deux branches de la corde qui descendait dans l'eau et me laissai glisser. Il

n'y avait aucun péril, mais la difficulté était de saisir le mouchoir sans enfoncer; c'est ce que je venais éviter, afin de ne pas me présenter à ses regards sous un aspect ridicule; j'y parvins, mais non sans peine, non sans déployer une agilité extrême, avec des prodiges d'équilibre, m'aidant de la corde, des parois du puits; je m'emparai enfin du mouchoir et remontai triomphalement sans avoir une goutte d'eau sur mes habits.

Mon empressement et mon adresse la flattèrent; toutefois elle affecta de me plaisanter, et, comme je réclamais un mot de félicitation, un hommage à mon dévouement, elle se prit à rire et à s'enfuir. Mais les jeunes filles ressemblent presque toutes à la bergère de Virgile, elle se sauva pour être atteinte; je la forçai de s'asseoir à mes côtés sur un banc dressé devant la maison, à l'ombre d'un tilleul.

Je la pressai de m'aider à mettre un terme aux ajournements, de hâter le jour qui devait couronner tous mes vœux. Elle paraissait céder à mes instances et j'allais, je crois, obtenir une promesse formelle, lorsque la voix de son petit frère nous appela.

« Victoire, Hégésippe, accourez vite. »

(A suivre.)

L. COLLAS.

